

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00536 Numéro SIREN : 522 179 035 Nom ou dénomination : ESP DEVELOPPEMENT SAS

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006242

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12	mois	EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12	mois	31/12/20			31/12/19
				BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
Capital souscrit non appelé		(O)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires			1 590.00	272.36	1 317.64	0.00
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						6 677.27
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels			13 785.52	11 496.90	2 288.62	6 720.40
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances & acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			3 740.00		3 740.00	8 198.29
TOTAL		(I)		19 115.52	11 769.26	7 346.26	21 595.96
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances & acomptes versés sur commandes						
	CREANCES						
	Clients & comptes rattachés			791 066.17		791 066.17	932 860.96
	Autres créances			384 113.75		384 113.75	360 473.62
	Capital souscrit & appelé, non versé						
	DIVERS						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités			738 364.49		738 364.49	197 515.96
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance			1 793.58		1 793.58	2 029.73
	TOTAL			1 915 337.99		1 915 337.99	1 492 880.27
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						
	Ecart de conversion actif						
TOTAL GENERAL		(0 A V)		1 934 453.51	11 769.26	1 922 684.25	1 514 476.23

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31/12/20	EXERCICE N-1 31/12/19
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	27 153.00	27 153.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	2 715.50	2 715.50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	25 952.82	31 818.41
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	309 985.78	-5 865.59
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	365 807.10	55 821.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts & dettes financières divers	93 276.00	
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 151.40	572 472.01
	Dettes fiscales et sociales	603 093.10	416 142.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 406.00
	Autres dettes	442 356.65	467 634.27
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	1 556 877.15	1 458 654.91
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	1 922 684.25	1 514 476.23

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31/12/20	31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises (France Export)			
	Production vendue - Biens (France Export)			
	Production vendue - Services (France 2 896 324.60 Export 162 098.97)		3 058 423.57	2 656 186.83
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (France 2 896 324.60 Export 162 098.97)		3 058 423.57	2 656 186.83
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges Autres produits		25 933.38 12.42	53 693.86 2.59
TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			3 084 369.37	2 709 883.28
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (Marchandises) Achats matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (Matières premières & approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements : sur immobilisations Dotations aux provisions : sur immobilisations Dotations aux provisions : sur actif circulant Dotations aux provisions : pour risques et charges Autres charges		1 247 913.33 47 461.97 847 833.07 509 901.78 3 447.06 104.09	1 381 036.30 31 961.39 800 464.04 452 736.68 8 736.88 26.60
TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 656 661.30	2 674 961.89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			427 708.07	34 921.39
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	(III) (IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		427 708.07	34 921.39
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	16.00 16 335.63	736.32 3 531.02
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	16 351.63	4 267.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	24 462.29 16 335.63	84 232.32 3 000.00
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	40 797.92	87 232.32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-24 446.29	-82 964.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		93 276.00	-42 178.00
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		3 100 721.00	2 714 150.62
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 790 735.22	2 720 016.21
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		309 985.78	-5 865.59

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	427 708.07	34 921.39
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-24 446.29	-82 964.98
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	-93 276.00	42 178.00
BENEFICE OU PERTE	309 985.78	-5 865.59

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciel : 3 ans
- installations constructions : 5 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier : 3 ans



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Non applicable

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

La société est intégrée fiscalement avec la SA NOVARC (Rcs Romans 380765131).

Résultat exceptionnel : voir liasse fiscale.

Evénements de l'exercice :

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020- 290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. Toutefois, la société n'a pas eu recours à l'activité partielle.

Evénements post clôture :

L'entreprise constate que les impacts dus au prolongement de cette crise sanitaire sont difficilement mesurables sur 2021 mais la continuité d'exploitation n'est en aucun cas remise en cause.

Indemnité de départ à la retraite :

La convention collective applicable prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants déduction faite des placements sont indiqués dans les "engagements financiers".

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la convention collective appliquée par la société, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0.92 % ; Taux de revalorisation des salaires cadres et non cadres : 1 % constant ;

Table de mortalité : INSEE 2015-2017 ; Age de départ à la retraite : 62 ans ; Taux de charge : Cadres 45% / Non cadres 35%.

Montant engagement global : 163.100 ; montant externalisé : 112.251 ; engagement net : 50.849

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
409800	RRR A OBTENIR - AVOIR A RECEV	295 250.91	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		295 250.91	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408100	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		266 638.41
419800	RRR A ACCORDER - AVOIR A ETAB		308 926.06
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		64 955.45
428600	PERSONNEL CHARGES A PAYER		162 019.96
428601	PERSONNEL PROVISION INTERESSE		23 096.87
438200	PROV.CHARGES SOC./PROV CP		34 639.89
438600	CHARG.SOC. A PAYER		86 718.89
448600	ETAT.CHARGES A PAYER		15 435.00
448610	PROVISION FPC		4 443.44
448620	PROVISION TAXE APPRENT.		5 493.76
TOTAL CHARGES À PAYER			972 367.73

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	SECURITE SOCIALE		43 951.00
437002	MUTUELLE ALP		2 663.55
437004	RETRAITE		32 791.64
437007	PREVOYANCE		5 545.95
437760	QUATREM MMA		18 888.70
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			103 840.84

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486100	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 793.58	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 793.58	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions	315			315	86.20

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(Devise : EUR)

RUBRIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES		Variation		CHIFFRE D'AFFAIRES N	
	31/12/20 12 mois EXERCICE N	31/12/19 12 mois EXERCICE N-1			FRANCE	EXPORT
706111 PRESTATIONS GROUPE FRANCE	2 896 324.60	2 497 419.81	398 904.79	15.97	2 896 324.60	
706121 PRESTATIONS GROUPE CEE	119 637.97	93 280.02	26 357.95	28.26		119 637.97
706131 PRESTATIONS GROUPE HORS CEE	42 461.00	65 487.00	-23 026.00	-35.16		42 461.00
TOTAL PRODUCTION SERVICES	3 058 423.57	2 656 186.83	402 236.74	15.14	2 896 324.60	162 098.97
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 058 423.57	2 656 186.83	402 236.74	15.14	2 896 324.60	162 098.97

VENTILATION IMPOT SUR LES BENEFICES

(Devise : EUR)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	427 708.07	98 931.00	328 777.07
Exceptionnel	-24 446.29	-5 655.00	-18 791.29
TOTAL	403 261.78	93 276.00	309 985.78

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Devise : EUR)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements donnés							
- Effets escomptés non échus							
- Avals et cautions							
- IFC nette de placements financiers	50 849.00					50 849.00	
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total	50 849.00					50 849.00	
Engagements en matière de pensions							
Engagements reçus							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
Total							
Engagements réciproques							
-							
-							
-							
-							
-							
-							
-							

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES	5		5
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES			
OUVRIERS			
TOTAL	5		5
dont apprentis			
dont handicapés			

IDENTITE DE LA STE MERE CONSOLIDANT LES CPTES DE LA STE

RAISON SOCIALE	-	NOVARC SA
ADRESSE	-	815C CHEMIN DU RAZAS
	-	ZI LES PLAINES
	-	26780 MALATAVERNE
SIRET	-	38076513100020
APE	-	7010Z

ESP DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 27 153 euros
Siège social : 815 C, Chemin du Razas
ZI Les Plaines, 26780 MALATAVERNE
522179035 RCS ROMANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 21 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 309 985,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	309 985,78 euros
A titre de dividendes	299 250,00 euros
Soit 950,00 euros par action	
Le solde	10 735,78 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 36 688,60 euros.

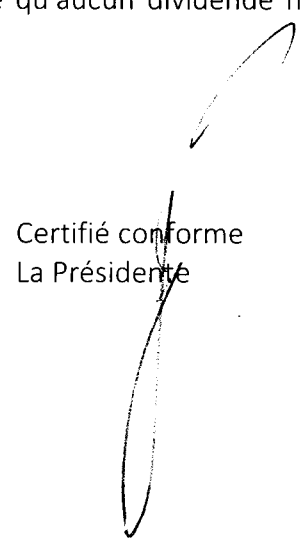
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 299 250 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Montant distribué à une personne morale : 299 950 €

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente





KPMG SA
41 rue des Langories
Plateau de Lautagne
26905 Valence

ESP DEVELOPPEMENT SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
ESP DEVELOPPEMENT SAS
815 C Chemin du Razas ZI Les Plaines 26780 MALATAVERNE

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
41 rue des Langories
Plateau de Lautagne
26905 Valence

ESP DEVELOPPEMENT SAS

815 C Chemin du Razas ZI Les Plaines 26780 MALATAVERNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associée unique de la société ESP DEVELOPPEMENT SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESP DEVELOPPEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article L.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.232-1 du code de commerce

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valence, le 9 juin 2021

KPMG SA



Fabien Damiron

Associé

(Devise : EUR)

GROUPE VINGT SIX Cabinet BERNARD - 0475013819 - montelimar@groupevingtsix.com

(Devise : EUR)

GROUPE VINGT SIX Cabinet BERNARD - 0475013819 - montelimar@groupevingtsix.com

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31/12/20	31/12/19
PRODUITS	Ventes de marchandises			
	(France Export)			
	Production vendue - Biens			
	(France Export)			
	Production vendue - Services		3 058 423.57	2 656 186.83
D'EXPLOITATION	(France 2 896 324.60 Export 162 098.97)			
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		3 058 423.57	2 656 186.83
	(France 2 896 324.60 Export 162 098.97)			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
CHARGES	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges		25 933.38	53 693.86
	Autres produits		12.42	2.59
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		3 084 369.37	2 709 883.28
D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
	Variation de stock (Marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes		1 247 913.33	1 381 036.30
	Impôts, taxes et versements assimilés		47 461.97	31 961.39
	Salaires et traitements		847 833.07	800 464.04
	Charges sociales		509 901.78	452 736.68
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations		3 447.06	8 736.88
	Dotations aux provisions : sur immobilisations			
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			
	Dotations aux provisions : pour risques et charges			
	Autres charges		104.09	26.60
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)		2 656 661.30	2 674 961.89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			427 708.07	34 921.39
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		427 708.07	34 921.39
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16.00	736.32
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 335.63	3 531.02
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	16 351.63	4 267.34
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 462.29	84 232.32
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 335.63	3 000.00
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	40 797.92	87 232.32
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-24 446.29	-82 964.98
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		93 276.00	-42 178.00
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		3 100 721.00	2 714 150.62
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 790 735.22	2 720 016.21
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		309 985.78	-5 865.59

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION	427 708.07	34 921.39
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-24 446.29	-82 964.98
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	-93 276.00	42 178.00
BENEFICE OU PERTE	309 985.78	-5 865.59

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8/09/2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciel : 3 ans
- installations constructions : 5 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier : 3 ans



PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Non applicable

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

La société est intégrée fiscalement avec la SA NOVARC (Rcs Romans 380765131).

Résultat exceptionnel : voir liasse fiscale.

Evénements de l'exercice :

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020- 290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice. Toutefois, la société n'a pas eu recours à l'activité partielle.

Evénements post clôture :

L'entreprise constate que les impacts dus au prolongement de cette crise sanitaire sont difficilement mesurables sur 2021 mais la continuité d'exploitation n'est en aucun cas remise en cause.

Indemnité de départ à la retraite :

La convention collective applicable prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants déduction faite des placements sont indiqués dans les "engagements financiers".

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la convention collective appliquée par la société, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 0.92 % ; Taux de revalorisation des salaires cadres et non cadres : 1 % constant ;

Table de mortalité : INSEE 2015-2017 ; Age de départ à la retraite : 62 ans ; Taux de charge : Cadres 45% / Non cadres 35%.

Montant engagement global : 163.100 ; montant externalisé : 112.251 ; engagement net : 50.849

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
409800	RRR A OBTENIR - AVOIR A RECEV	295 250.91	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		295 250.91	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
408100	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		266 638.41
419800	RRR A ACCORDER - AVOIR A ETAB		308 926.06
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P		64 955.45
428600	PERSONNEL CHARGES A PAYER		162 019.96
428601	PERSONNEL PROVISION INTERESSE		23 096.87
438200	PROV.CHARGES SOC./PROV CP		34 639.89
438600	CHARG.SOC. A PAYER		86 718.89
448600	ETAT.CHARGES A PAYER		15 435.00
448610	PROVISION FPC		4 443.44
448620	PROVISION TAXE APPRENT.		5 493.76
TOTAL CHARGES À PAYER			972 367.73

ANNEXE - ELEMENT 6-8 Bis

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	SECURITE SOCIALE		43 951.00
437002	MUTUELLE ALP		2 663.55
437004	RETRAITE		32 791.64
437007	PREVOYANCE		5 545.95
437760	QUATREM MMA		18 888.70
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			103 840.84

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01/01/20 au 31/12/20

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486100	CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 793.58	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 793.58	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions	315			315	86.20

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(Devise : EUR)

RUBRIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES		Variation		CHIFFRE D'AFFAIRES N	
	31/12/20 12 mois EXERCICE N	31/12/19 12 mois EXERCICE N-1			FRANCE	EXPORT
706111 PRESTATIONS GROUPE FRANCE	2 896 324.60	2 497 419.81	398 904.79	15.97	2 896 324.60	
706121 PRESTATIONS GROUPE CEE	119 637.97	93 280.02	26 357.95	28.26		119 637.97
706131 PRESTATIONS GROUPE HORS CEE	42 461.00	65 487.00	-23 026.00	-35.16		42 461.00
TOTAL PRODUCTION SERVICES	3 058 423.57	2 656 186.83	402 236.74	15.14	2 896 324.60	162 098.97
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 058 423.57	2 656 186.83	402 236.74	15.14	2 896 324.60	162 098.97

VENTILATION IMPOT SUR LES BENEFICES

(Devise : EUR)

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	427 708.07	98 931.00	328 777.07
Exceptionnel	-24 446.29	-5 655.00	-18 791.29
TOTAL	403 261.78	93 276.00	309 985.78

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Devise : EUR)

[illegible]

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES	5		5
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES			
OUVRIERS			
TOTAL	5		5
dont apprentis			
dont handicapés			

IDENTITE DE LA STE MERE CONSOLIDANT LES CPTES DE LA STE

RAISON SOCIALE	-	NOVARC SA
ADRESSE	-	815C CHEMIN DU RAZAS
	-	ZI LES PLAINES
	-	26780 MALATAVERNE
SIRET	-	38076513100020
APE	-	7010Z

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles II	78.94		1 590.00
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	- dont composants			
	Sur sol d'autrui			
	- dont composants			
	Inst. gén., agenc. & aménag. construc.	16 326.17		
	- dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	- dont composants			
	Autres immob. corporelles			
	Install. gén., agenc., aménag. divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & inform., mobilier	32 189.33		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	48 515.50		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	8 198.29		3 942.99
	TOTAL IV	8 198.29		3 942.99
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		56 792.73		5 532.99

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service		
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I				
	Autres postes d'immob. incorporelles II		78.94	1 590.00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gén., agenc.		16 326.17		
	Install. tech., matériel & outill. industriels				
	Autres immob. corporelles				
	Install. gén., agenc.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau & inform.		18 403.81	13 785.52	
	Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		34 729.98	13 785.52	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		8 401.28	3 740.00	
	TOTAL IV		8 401.28	3 740.00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			43 210.20	19 115.52	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement I					
Autres immobilisations incorporelles II		78.94	272.36	78.94	272.36
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agenc. & aménag. construc.		9 648.90	235.16	9 884.06	
Installations techniques, matériel & outillage industriels					
Autres immob. corporelles	Install. générales, agenc., aménag. divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier		25 468.93	2 939.54	16 911.57	11 496.90
Emballages récupérables & divers					
TOTAL III		35 117.83	3 174.70	26 795.63	11 496.90
TOTAL GENERAL (I + II + III)		35 196.77	3 447.06	26 874.57	11 769.26

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement I								
Autres immobilisations incorporelles II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
Inst. gén., ag., amén. constr.								
Install. tech., matériel & outill. industriels								
Autres immob. corporelles	Inst. gén., ag., amén. divers							
	Matériel de transport							
Matériel de bureau & inform.								
Emballages récup. & divers								
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL IV								
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								
TOTAL GENERAL non ventilé		DOTATIONS			REPRISES			
TOTAL GENERAL non ventilé								

CADRE C		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires dont majorations excep. de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour gros entretien et révisions Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges				
	TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations incorporelles corporelles titres mis en équiv. titres de participation financières (autres) Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
TOTAL GENERAL I + II + III					

Dont dotations et reprises

D'exploitation	
Financières	
Exceptionn.	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts (1) (2)					
	Autres immobilisations financières		3 740.00			3 740.00
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients		791 066.17	791 066.17		
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions					
	Personnel et comptes rattachés		11 674.29	4 174.29		7 500.00
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	51 006.95	51 006.95		
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés				
		Divers				
	Groupe et associés (2)					
Débiteurs divers		321 432.51	321 432.51			
Charges constatées d'avance			1 793.58	1 793.58		
TOTAUX			1 180 713.50	1 169 473.50		11 240.00
Renvois	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
	(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)					

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)							
Autres emprunts obligataires (1)							
Emprunts & dettes auprès des		à 1 an max. à l'origine					
établissements de crédit (1)		à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)							
Fournisseurs et comptes rattachés				418 151.40	418 151.40		
Personnel et comptes rattachés				250 072.28	250 072.28		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				225 199.62	225 199.62		
Etat		Impôts sur les bénéfices					
et autres		Taxe sur la valeur ajoutée		87 184.00	87 184.00		
collectivités		Obligations cautionnées					
publiques		Autres impôts, taxes et assimilés		40 637.20	40 637.20		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupes et associés (2)				93 276.00	93 276.00		
Autres dettes				442 356.65	442 356.65		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAUX				1 556 877.15	1 556 877.15		
Renvois	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice						
	(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques						